



Chers formateurs de l'ACP,

C'est de la maison que je vous écris ces lignes, alors que nous commençons tous à nous faire à l'idée de cette nouvelle réalité qu'est la « distanciation sociale »...

D'abord et avant tout, je tiens à mentionner que l'Association canadienne du propane espère de tout cœur que vous, votre famille et vos collègues êtes en sécurité. La grève au CN, les blocus ferroviaires et maintenant la COVID-19 ont mis beaucoup de pression sur vos équipes et vos entreprises au cours de ces derniers mois.

Compte tenu de la propagation continue du nouveau coronavirus (COVID-19) et, plus récemment, de la déclaration de pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé, l'ACP prend des mesures de précaution et ajuste ses activités pour assurer la santé et la sécurité des employés, des membres, de leur famille et de la communauté en général. Nous mettons tout en œuvre pour que cette situation n'affecte pas la qualité du service que nous offrons à nos membres, nos formateurs et nos partenaires d'affaires.

Nous sommes entièrement opérationnels. Tous les membres de l'équipe sont installés de façon à travailler à distance. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si nous pouvons mieux vous aider à naviguer ces nouveaux défis.

En ces temps difficiles, la priorité absolue de l'Association est d'assurer la sécurité et le bien-être de la collectivité du propane.

L'ACP surveille de près la situation concernant la COVID-19 et tient ses membres et formateurs au courant des nouvelles en lien à l'industrie du propane pour assurer la continuité des activités commerciales et atténuer tout risque.

Veillez consulter cette [page](#) régulièrement pour avoir accès aux mises à jour ainsi que la page dédiée aux formateurs.

OUVERT POUR VOUS

- Nous continuons de vendre des manuels de formation par courriel à formation@propane.ca pour passer votre commande ou composer le numéro sans frais 1-877-784-4636.
- Nous avons un plan de continuité pour l'Institut de formation du propane : actuellement, nous pouvons traiter et expédier toutes les commandes comme d'habitude. Si les imprimeurs cessaient d'imprimer ou que les entreprises de livraison fermaient, nous pourrions tout de même vendre des PDF. Nous vous informerons si nous éprouvons certains problèmes et nous nous assurerons que vous avez accès à notre matériel de formation.
- Nous entamons actuellement des discussions avec toutes les autorités compétentes au sujet des obligations des stagiaires qui doivent renouveler leur accréditation au cours des prochains mois. Nous allons nous renseigner sur des questions telles que, *est-ce que les recertifications peuvent être suspendues jusqu'à la reprise de la formation ?*(voir ci-dessous)

GUIDE DE L'ACP : TENIR UNE SESSION DE FORMATION PENDANT LA COVID-19

Veillez lire ce document avec attention

EXTENSION/REPORT – CERTIFICATION

- **C.-B.** – On y travaille.
- **Alb.** – On y travaille.
- **Sask.** – On y travaille.
- **Man.** – On y travaille.
- **Ont.** – Refusé. Voir le site de la [TSSA](#). Nous continuons nos pressions afin d'obtenir une prolongation.
- **Qc.** – Pas nécessaire pour les certificats de l'IFP. En attente pour Emploi-Québec.
- **N.-B.** – Tous les enregistrements, licences, certificats et permis délivrés par la province du Nouveau-Brunswick et valides en date du 16 mars

2020 demeurent valides jusqu'au 31 mai 2020, à moins d'être suspendus par un tribunal ou une autre autorité en vertu d'une loi provinciale. Tous les permis des monteurs d'installation au gaz, du Nouveau-Brunswick expirent le 31 décembre de chaque année.

- **N.-É.** – Particulier : Le renouvellement de tous les permis sera prolongé jusqu'au 31 août 2020 (officieusement et sera confirmé plus tard cette semaine). Entreprise : Tous au 31 décembre 2020 Formation IFP : Non requis.
- **Î.-P.-É.** – En attente d'une réponse.
- **T.-N.-L.** – Tous les permis d'installation de propane, d'installateur de gaz, et de vérificateur de gaz ont été délivrés pour 2020, les dates d'expiration étant le 31 décembre 2020, et les certificats de **l'Institut de formation du propane** suivants : activités d'une station de vrac (600-03), chauffeurs de camion de propane en vrac (300-01) et travail avec le propane – approvisionnement du produit (100-01) qui doivent être renouvelés tous les trois ans se voient accorder la prolongation de 120 jours demandée dans la lettre de l'ACP du 23 mars 2020.

FÉDÉRAL

Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (RTMD) – notamment, l'exigence de formation périodique et les exigences d'inspection et de mise à l'essai des contenants normalisés.

Transports Canada a délivré deux certificats temporaires pour accorder un allègement réglementaire temporaire dans ces domaines. Veuillez contacter Robert Loenhart pour plus d'information: robertloenhart@propane.ca.

En attente pour Transport des marchandises dangereuses, adapté au propane – 100-03.

NOUVELLES PROCÉDURES

À compter du 6 avril 2020, de nouvelles procédures exigeant que vous numérisiez et envoyiez par courriel la feuille de résumé de la séance de formation et les examens par courriel à formation@propane.ca afin de limiter l'exposition de l'équipe de l'ACP/IFP à ces documents.

AUTRES OUTILS DE COMMUNICATION

Un défi important pour les entreprises est de faire preuve d'une communication

efficace avec leurs employés. Ceux-ci ne se considèrent peut-être pas comme « essentiels » s'ils ne comprennent pas à quel point leur travail est important pour les chaînes d'approvisionnement. Votre entreprise doit également communiquer avec ses employés et le gouvernement des protocoles de santé et de sécurité qui changent régulièrement. Veuillez trouver ci-joint deux documents servant à soutenir vos communications.

Nous vous encourageons à partager ces documents avec vos clients de l'industrie du propane avec qui vous travaillez.

1. [Meilleures pratiques pour votre personnel de bureau, pour le remplissage de bouteilles, la livraison et les conducteurs de camion de vrac](#)
2. [Plan de communication lors de gestion de crise](#)

ANNULATION DES ÉVÉNEMENTS DE L'ACP

Le personnel de l'ACP et le conseil d'administration ont pris la décision d'annuler le Sommet du leadership qui devait avoir lieu du 5 au 7 mai 2020 à Edmonton, en Alberta.

Nous avons également annulé le [Colloque de l'Atlantique](#) (27 et 28 mai).

Nous n'avons pas encore déterminé si nous allons annuler le [Colloque et tournoi de golf de l'Ontario](#). Consultez notre site pour les mises à jour.

Merci.



Nathalie St-Pierre

Présidente-directrice générale